

**COMPTE-RENDU SEANCES D'INFORMATION APPEL A PROPOSITIONS :**

**Accompagnement dans la pratique de l'apiculture, l'élevage des champignons comestibles et la domestication des chenilles comestibles dans quelques groupements prioritaires de la zone d'intervention du PIREDD\_MO  
PIREDD-MO/AP/RDC182081T-10051**

Deux séances d'information en ligne via Microsoft Teams ont été organisées respectivement en dates des 25/08 et 7/09 2021 afin d'assurer la publicité de l'appel à propositions et de recueillir les éventuelles questions des potentiels demandeurs conformément aux indications partagées dans les lignes directrices.

Les deux sessions ont été animées par Mr Stéphane CYTRYN, Mme Mathilde FASOLLETTE et Mr Willem MBONEKUBE, respectivement Intervention Manager PIREDD-MO, ECT Agriculture et Expert en Convention de subsides.

Ci-après sont reprises les questions posées et des réponses/clarifications apportées :

**1. Accès aux documents de préparation des dossiers de proposition**

Les différentes annexes relatives à la constitution du dossier de soumission des propositions sont accessibles via le site Enabel (<https://www.enabel.be/fr/content/subsides-ctb>). Elles sont aussi facilement accessibles au lien ci-après : [https://enabelbe-my.sharepoint.com/:f/g/personal/willem\\_mbonekube\\_enabel\\_be/EomJPOxJmztDvH1fCOgaihQBuaVEfivQELMfgPZe6V2cLA?e=JB7vR1](https://enabelbe-my.sharepoint.com/:f/g/personal/willem_mbonekube_enabel_be/EomJPOxJmztDvH1fCOgaihQBuaVEfivQELMfgPZe6V2cLA?e=JB7vR1)).

**2. Cartographie des sites prioritaires pour chaque lot et précision sur l'écosystème pour chaque site prioritaire identifié (Forestière/Savane)**

Les groupements prioritaires du projet sont présentés dans le tableau ci-dessous. Il revient à la structure de choisir un nombre de groupement d'intervention et d'identifier les sites pertinents sur base de sa méthodologie et de son expertise. Les activités doivent cependant se dérouler sur les deux territoires de Lisala et Bumba.

N°	Territoire	Secteur	Groupement
1	Lisala	Ngombe - Mombangi	Mombangi
2			Boso Ngumoni
3		Ngombe - Doko	Ngbele
4			Boby
5			Ndeke
6			Mondingili
7	Bumba	Molua	Ekango
8			Yamisiko
9		Loeka	Wasalaka
10			Budza
11			Manga

### **3. Nombre/effectif précis/détaillé des bénéficiaires/cibles pour chaque lot de l'appel à propositions**

Le nombre de bénéficiaires cibles pour chaque lot fait partie des éléments de méthodologie à proposer par la structure répondante sur base de leurs approches, de leurs capacités et de leur expérience.

Outre le nombre de bénéficiaires, le projet PIREDD\_MO vise l'appropriation durable par des personnes ciblées des techniques de production et commercialisation des PFNL concernés par cet AP. Ces acteurs doivent être capables de diffuser les acquis par la suite.

### **4. Les staffs du projet à 100% affectés au projet, sont-ils repris dans les coûts opérationnels**

Le point 2.1.4 des lignes directrices renseigne sur l'éligibilité des coûts et les types des coûts susceptibles d'être pris en compte.

L'annexe D : *Modèle de convention de subsides* en son article 4 et l'Annexe B. *Budget* publiées avec les lignes directrices sont plus explicites sur les coûts opérationnels parmi les types de coûts éligibles.

### **5. Recevabilité des demandeurs *Organisations étrangères/acteurs étrangers autorisés à opérer en RD Congo.***

Il s'agit d'un appel à propositions par procédure simplifiée destiné à des organisations locales (du pays où se déroule l'action) uniquement (pas de "succursales" d'organisations "étrangères").

Il s'agit donc des organisations établies en RD Congo.